



VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT ?



CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN

CE QUE L'ON FAIT POUR VOUS !

Intermédiation locative

Passez par notre agence pour simplifier et sécuriser la location de votre bien.

Souscription de garanties financières

Rédaction des documents

Baux, avis d'échéances, quittances, mises en demeure, ...

Recherche de locataires

États des lieux

Encaissement des loyers

Accompagnement social, médiation locative et suivi technique

NOS ATOUTS :



DES LOYERS SÉCURISÉS

- Des garanties institutionnelles solides tels que le FSL et VISALE
- Un fonds de sécurisation de 100K€ dédié à la prise en charge des impayés et des dégradations
- Des voies parallèles de recouvrement des loyers via une comptabilité publique



DES AVANTAGES FINANCIERS

- Une réduction d'impôts sur le revenu pouvant atteindre jusqu'à 65%
- Une prime d'intermédiation locative jusqu'à 3000€ par logement
- Des honoraires de gestion et de location maîtrisés



LA SÉRÉNITÉ D'UNE GESTION MAÎTRISÉE

- Un suivi technique attentif à valoriser votre patrimoine et à vous aider à mobiliser les aides pour rénover ou réhabiliter votre bien
- Un soutien juridique et administratif de vos droits et obligations de bailleurs
- Un suivi social des locataires pendant la durée du bail



ÊTRE UN BAILLEUR ENGAGÉ ET SOLIDAIRE

- Être solidaire des ménages éprouvant des difficultés à accéder au parc locatif classique
- Leur permettre de construire un projet d'insertion durable par le logement

QUI SOMMES-NOUS ?

- Une Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) portée par les acteurs publics du département
- Une agence labellisée par la FAPIL et agréé par la **Préfecture du Département**
- Une équipe pluridisciplinaire composée de Techniciens, Gestionnaires locatifs, de Travailleurs sociaux et Comptables à votre écoute

HONORAIRES/TARIFS

Honoraires de gestion en mandat de gestion :

6 % TTC des loyers et charges bruts encaissés.

Honoraires de location en mandat de gestion :

	À LA CHARGE DU LOCATAIRE	À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	4 € HT soit 4,80 € TTC	294 € HT soit 352,80 € TTC
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	1 € HT soit 1,20 € TTC	1 € HT soit 1,20 € TTC
Dans le cadre de la reprise en gestion d'un logement occupé		294 € HT soit 352,8 € TTC

NOUS CONTACTER

Maison de l'Habitat et du Cadre de vie :

📍 129, Avenue de la République,
63100 CLERMONT-FERRAND

☎ 04 73 42 73 66

✉ contact@logementsolidaire63.fr



🌐 www.logementsolidaire63.fr